

Paulhan Les pesticides n'ont plus droit de séjour dans les espaces verts communaux

Midi Libre

29/06/2011, 06 h 00



Une réunion s'est tenue en mairie dans le cadre du 'Défi pesticides'.(© D.R)

C'est en mairie de Paulhan qu'a eu lieu récemment le lancement du Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles.

Subissant une pollution par les produits phytosanitaires dans l'eau communale, la municipalité a décidé de montrer l'exemple. "Se lancer dans cette démarche est un moyen pour nous de montrer que la problématique phytosanitaire nous concerne tous et que nous devons nous en saisir collectivement", déclarait Laurent Dupont, adjoint à l'urbanisme et l'environnement.

Ainsi, le maire a accueilli en mairie tous les partenaires dans cette démarche – institutionnels, associations, collectivités – pour leur expliquer les motivations et objectifs : améliorer et assainir le cadre de vie des administrés par la suppression des traitements chimiques. Un nouveau projet mené dans le cadre de l'Agenda 21 et du 'Défi pesticides' qui intègre, entre autres, réduction de la pollution, diminution des consommations d'eau et amélioration de la biodiversité. Les services techniques municipaux n'ont plus du tout recours aux produits phytosanitaires depuis la fin 2010.

Pour la gestion de l'herbe, ils se sont par exemple orientés vers des techniques de fauche ou de désherbage manuel.

Accompagnée par les cabinets d'études Envilys et Enfora, la commune s'oriente donc vers une gestion plus douce de ces espaces et intègre de nouvelles techniques de conception qui permettront d'assurer ce non-recours au chimique.

Un diagnostic est actuellement en cours. Il donnera lieu dès la rentrée prochaine à des réunions publiques et des animations destinées aux administrés et aux jardiniers.